

Vol de données : après Boulanger, la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse)

«Aucune donnée bancaire, aucune donnée relative au paiement, à la retraite, à la carrière ou aux prestations versées n'ont été compromises» (CNAV) En revanche, les personnes victimes ont vu le montant approximatif de leurs ressources dérobées, selon la Cnav.

Les données ont été volées via des usurpations de comptes de prestataires utilisant le «Portail partenaires de l'action sociale». Celui-ci a été mis hors service dans la foulée et l'incident a été signalé à la Commission nationale informatique et libertés (Cnil). Une plainte a également été déposée.

Le lien entre la fuite de données de l'assurance vieillesse et de celles de Boulanger et Cultura n'est pas vérifié à ce stade. En revanche, les données volées à la Cnav étaient disponibles à la vente sur BreachForums, un forum spécialisé dans la revente de données issues du piratage, sur un compte qui proposait aussi des données dérobées chez les enseignes ciblées plus tôt dans la semaine.

source MSN

photo : pixabay